



Municipalité de  
*Saint-Anaclet-de-Lessard*

**AVIS PUBLIC SÉANCE EXTRAORDINAIRE  
ADOPTION DU BUDGET ET DU PROGRAMME TRIENNAL  
D'IMMOBILISATIONS  
AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANACLET-DE-  
LESSARD**

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** par le soussigné, Nadia Lavoie de la susdite municipalité,

Conformément à l'article 956 du Code municipal du Québec, le conseil de la Municipalité de Saint-Anaclet-de-Lessard tiendra une séance extraordinaire le 16 décembre 2024 à 19h30, à salle du conseil sise au 318 rue Principale Ouest, Saint-Anaclet-de-Lessard.

Lors de cette séance, les délibérations du conseil porteront exclusivement sur le budget de l'année 2025 et le programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027.

Donné à Saint-Anaclet-de-Lessard, ce 26 novembre 2024.

Nadia Lavoie  
Directrice générale\greffière-trésorière